

Budget et logement communautaire

3000 LOGEMENTS COMMUNAUTAIRES DE PLUS, MAIS PAS DE VISION À PLUS LONG TERME

Montréal, le 30 mars 2010 – La Coalition pour l’habitation communautaire salue l’annonce au budget du financement qui permettra de réaliser 3 000 nouveaux logements communautaires au cours de la prochaine année avec le programme AccèsLogis. Elle salue également les aides supplémentaires annoncées pour les projets en région et dans les petites municipalités. Elle déplore cependant que le gouvernement n’ait pas encore réinscrit ce programme dans une planification sur plusieurs années comme le prévoyait notamment l’engagement électoral de 2008 de prolonger AccèsLogis sur 5 ans à raison d’un minimum de 3 000 logements communautaires par année.

La Coalition croit qu’il est nécessaire de redonner un avenir au programme AccèsLogis pour s’assurer de mieux loger les ménages québécois qui sont confrontés à une pénurie de logements à coût accessible et pour répondre à de nombreux autres besoins comme ceux des personnes itinérantes ou des personnes âgées par exemple. Ce constat est partagé par une multitude d’acteurs sociaux et par plus d’une centaine de municipalités de partout au Québec, dont les grands centres urbains, qui ont demandé encore une fois cette année, la prolongation du programme sur 5 ans. Chacun y reconnaît les impacts positifs en matière de conditions de logement mais aussi les retombées importantes sur la vitalité et le développement économique des communautés locales, dans les centres urbains comme en région.

Forte de cette large adhésion à l’importance de poursuivre et de prévoir le développement du logement communautaire, la Coalition entend persister auprès du gouvernement afin d’assurer rapidement la mise en place d’un programme pluriannuel.

La Coalition pour l’habitation communautaire est formée de cinq organisations nationales vouées au logement, à la coopération et à l’économie sociale : l’Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ), le Chantier de l’économie sociale, la Confédération québécoise des coopératives d’habitation (CQCH), le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) et le Regroupement québécois des osbl d’habitation (RQOH).

- 30 -

Pour information : Marcellin Hudon – (514) 238-2536